

21 JAN. 2014

5



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Député-e-s

Luxembourg, le 21 janvier 2014

Concerne: **Heure de questions du 21 janvier**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question orale concernant l'avenir de la station de radio « ARA »** (FM 103,3 et FM 105,2) à Monsieur le Premier Ministre, également en charge des Médias.

Depuis mai 2013, la réception de la radio ARA est fortement perturbée par une radio belge émettant depuis les Ardennes. Avec une réception devenue plus ou moins difficile en dehors du centre de la ville de Luxembourg, l'impact opérationnel et financier est tel que cette radio risque tout simplement de disparaître.

Je souhaite donc avoir des informations détaillées sur les causes de ce conflit de fréquences, sur les démarches entreprises par le Gouvernement et l'ILR depuis le début de l'année passée et les initiatives prévues ou envisageables auprès des autorités belges pour résoudre à court terme ce conflit de fréquence.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude Adam,  
Député